

DROITS ET DEVOIRS DES PARENTS

Droits

1. D'avoir de bonnes conditions d'accueil et de travail : morales et matérielles
2. La sécurité physique et morale de l'environnement
3. La qualité et le suivi de la prise en main des joueurs
4. Le contrôle des présences
5. Le respect de chacun

Devoirs

1. Le R.H.B.C. est un club où le bon esprit règne. Le fait d'être sociétaire du club implique une adhésion totale à ce principe et d'adhérer au projet du club.
2. N'oubliez pas que votre enfant participe à un sport pour son propre plaisir, pas pour le vôtre de prévenir en cas d'absence, veiller à l'assiduité et à la ponctualité le club n'étant pas une garderie
3. Encouragez votre enfant à toujours respecter les règles, les dirigeants, les entraîneurs, les arbitres, les équipes adverse, le public, à accepter la défaite, être bon spectateurs et supporters.
4. Ne tournez jamais en ridicule votre enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu un match, et ne lui criez jamais après.
Ne tournez jamais en ridicule l'équipe qui ne jouent pas un jeu d'excellence, des encouragements valent mieux que des hués
5. Par punition, ne privez jamais votre enfant de basket, vous léseriez ainsi toute l'équipe. Il y a bien d'autres moyens pour le punir : T.V., jeux électroniques, sorties...
6. Reconnaissez la valeur et l'importance des entraîneurs bénévoles. Ils consacrent leur temps et leurs ressources à votre enfant pour lui fournir les activités récréatives dont il a besoin et lui faire pratiquer son sport favori, aider et le soutenir dans sa tâche : attitude, tenue, propos.
7. Les responsables du club ont décidé que le lavage des maillots se ferait, pour l'ensemble des maillots, à tour de rôle, par les familles.
8. Les déplacements des équipes de jeunes sont à la charge des parents :
Un calendrier, établi à l'avance, déterminera le tour de chaque famille, à raison de 2, 3 ou 4 véhicules par déplacement.
9. Ce mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problème
10. Considérer le club de basket et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation
11. Considérer la compétition comme un moyen de formation
12. De respecter le créneau des autres associations en toute circonstance
13. Se mettre à disposition de l'entraîneur ou des dirigeants en cas de force majeure

En cas d'empêchement, ne vous adressez en aucun cas aux responsables du club, arrangez-vous avec d'autres parents pour **intervertir vos tours**.